



DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION GENERALE ADJOINTE ACTION CITOYENNE ET VIE PUBLIQUE
DIRECTION DE L'EXCELLENCE SPORTIVE ET VIE ASSOCIATIVE

DOCUMENT ETABLI PAR :
Mohamed Tostao AHMADA
Directeur de l'Excellence Sportive et Vie Associative
Tél. 0639 58 78 27 - Poste interne 66 06
tostao@mamoudzou.yt

AUTORISATION PARENTALE DE CESSON DE DROIT A L'IMAGE COURSE DE PIROGUES 2023 VILLE DE MAMOUDZOU

NOUS, SOUSSIGNÉS

Monsieur / Madame

Nom et Prénom :

Né(e) le :

Demeurant :

N° de téléphone :

Adresse email :

Agissant en tant que représentants légaux de l'enfant :

AUTORISONS

Les agents ou les prestataires de la Ville de Mamoudzou, située Hôtel de Ville Boulevard Halidi Selemani BP 01 97600 MAMOUDZOU et représentée par Monsieur le Maire Ambdilwahedou SOUMAILA, dûment habilité à cet effet,

A L'OCCASION DE

Événement : Course de Pirogues 2023 Ville de Mamoudzou

Date : Dimanche 8 octobre 2023

Lieu : Mamoudzou, Baie de Mamoudzou, Quai COLAS

A

- Réaliser des prises de vue photographiques ou des enregistrements audiovisuels sur lesquels notre enfant pourrait apparaître,
- Diffuser les images captées, fixées et enregistrées sur un réseau filaire ou sans fils, de quelque nature que ce soit (Internet, réseau, local) dans le cadre des projets de la Ville et sur tout support, par tout médias connu ou inconnu à ce jour, et par tout procédé, par télédiffusion (par voie hertzienne, terrestre, numérique ou analogique, câble, satellite, par les moyens de transmissions en ligne tels que les réseaux Internet, téléphonie mobile etc..), par vidéogrammes, en ligne ou hors ligne, et notamment papier, tissus, bois, plastique, informatique, numérique, électronique, magnétique, laser, optique et de manière générale tout support lisible par l'homme directement ou par l'intermédiaire d'une machine ou tous autres supports non encore connus à ce jour, pour toute la durée de l'exploitation.

Nous accordons cette autorisation à titre gracieux pour un territoire illimité et sans limitation de durée.

Nous n'autorisons pas l'exploitation commerciale et la cession des images a un tiers. Toute autre exploitation que celle indiquée dans la présente donnera lieu à nouvelle autorisation.

Ces dispositions sont portées à notre connaissance, dans le cadre de l'application de la législation relative au respect du droit à l'image et au respect de la vie privée (article 9 du Code civil).

Fait à

Le

Signature des représentants légaux

Faire précéder de la mention « Lu et approuvé »